

CONTACT

SEPTEMBRE
2017

Vol. 36
No 4

ISSN 0830 0084

ÉLECTIONS MUNICIPALES LE 5 NOVEMBRE 2017

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 6 OCTOBRE POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

En vue des élections municipales qui se tiendront le 5 novembre prochain, je désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'à 16 h 30 le 6 octobre pour produire une déclaration de candidature au bureau municipal et ce, à compter du 22 septembre.

Le Conseil municipal est composé de 7 élus dont un à titre de maire et 6 à titre de conseiller (ère) et tous les postes sont en élection en même temps.

Tous ceux et celles qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent communiquer avec moi et il me fera plaisir de répondre à vos questions : 418 723-2816.

Alain Lapierre, président d'élection

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1 YVE ROULEAU
POSTE N° 2 MARIE-ÈVE DUFOUR
POSTE N° 3 ROLAND PELLETIER
POSTE N° 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5 DAVID LEBLANC
POSTE N° 6 FRANCIS RODRIGUE



• BUREAU MUNICIPAL 723-2816

• INCENDIE 911



• C. COMMUNAUTAIRE 723-1747

• SERVICE DES LOISIRS 725-5389



• SALLE POLYVALENTE 724-0900

• BIBLIOTHÈQUE 723-1747

• TÉLÉCOPIEUR 723-0436



• www.stanaclet.qc.ca

• COURRIEL :
municipalite@stanaclet.qc.ca

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le 30 septembre prochain vers 18 heures au Centre communautaire Régis-St-Laurent, la municipalité rendra hommage à tous les organismes et personnes bénévoles qui aident grandement au développement de notre localité.

Le tout débutera à 18 heures avec un vin d'honneur qui sera suivi d'un souper et d'un hommage. Il est à noter qu'un service de bar sera disponible lors de l'événement.

Les bénévoles qui désirent assister au souper doivent confirmer leur présence à Carl ou auprès du président de leur organisme respectif avant le 27 septembre 2017.

Carl, 418 725-5389

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SUR MUSIQUE

Des cours de conditionnement physique sur musique se tiendront au centre communautaire les lundis de 19 h 40 à 20 h 40 et jeudis de 19 h à 20 h pour une période de 10 semaines. Le coût de l'activité est fixé à 55 \$. La session débute le 25 septembre et se termine le 30 novembre. Pour informations et inscriptions, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

REMERCIEMENTS FÊTE DE LA ST-JEAN

Le comité organisateur remercie les commanditaires et les bénévoles qui ont permis la réalisation de la 3^e édition renouvelée de la fête de la St-Jean-Baptiste. Nous avons atteint notre objectif de 500 participants en soirée pour le feu de joie et les feux d'artifice. Un merci spécial aux bénévoles de la Fondation des Tracteurs roses qui ont préparé la fête, servi le repas et se sont occupés du bar. Les dons et les pourboires ont permis d'amasser 549 \$ qui ont été remis à la Maison Marie-Elisabeth.

À l'an prochain !

Carl Lavoie, Steve Lussier, Yve Rouleau

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Tendence Impression

Prochaine parution : Octobre 2017

Tombée des articles : 20 septembre 2017

- Réunion des **DAMES FERMÈRES de St-Anaclet** le 20 septembre 2017 à la salle Réal-Lamontagne à 19 h 30. Au programme : règlements, états financiers, activités principales de l'année, etc...Bienvenue à toutes, membres et non membres. Augustine Lavoie, 418 723-1519
- **CONGÉ FÉRIÉ** Veuillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le lundi 4 septembre en raison de la fête du Travail.
- Vendredi 3 novembre à 19 h : Rencontre avec Louise Tremblay D'Essiambre à la **BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER** (Confirmez votre présence). Anne Boucher Beaulieu

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

5 SEPTEMBRE

2 OCTOBRE

13 NOVEMBRE

HORAIRE DU LOCAL DES JEUNES

Veuillez prendre note que le local des jeunes ouvrira à compter du 13 septembre les mercredis et jeudis de 18 h à 22 h.



Café, croissant à la bibliothèque !

Nous vous convions à un avant-midi découverte dimanche le 17 septembre prochain de 8h30 à 11h30, pour visiter la bibliothèque.

Vous pourrez, lors de cette journée thématique, découvrir nos collections, les activités qui auront lieu dans les mois à venir, le fonctionnement de la bibliothèque, son histoire, ses objectifs, faire des suggestions, devenir membre ou même bénévole tout en dégustant un délicieux café et/ou un croissant (muffin) gratuitement.

Nous vous y attendons avec impatience !



Pour les usagers

Possibilité d'emprunter :

3 volumes et/ou 3 périodiques pour une période de 2 semaines (max 6).

Les frais de retard sont de 0.10\$/jour ouvrable jusqu'à concurrence de 12.00\$

Adhésion gratuite depuis le 1er janvier 2017

Bibliothèque Roger-Fournier

Municipalité de Saint-Anaclet de Lessard



Heures d'ouverture :

Mardi et mercredi de 19h00 à 20h30
et le jeudi de 14h00 à 16h00

Services offerts :

Prêts de romans, albums, documentaires et périodiques.

Invitation à plusieurs activités culturelles

Internet WIFI disponible sur place

Ordinateur accessible

Copies et/ou impressions (0.25\$)

FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE ST-ANACLET

INSCRIPTION AUX PARCOURS DE CATÉCHÈSES

C'est le temps d'inscrire votre enfant pour la formation débutant début octobre. Il doit être baptisé. Vous pouvez l'inscrire en téléphonant au **418-723-9430**. Laissez votre message sur le répondeur en mon absence et je vous contacterai.

Pour les enfants ayant déjà suivi un parcours en 2016-2017, à la paroisse de St-Anaclet, vous êtes inscrits automatiquement. Nous vous contacterons en septembre pour la rencontre de parents et le début des parcours.

Pour les nouveaux arrivants, mais dont les enfants ont déjà fait un parcours, contactez-moi au même numéro.

La date limite d'inscription est le 30 septembre. Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

Également, nous sommes à la recherche de **bénévoles** pour être catéchètes pour les groupes du premier parcours. En inscrivant votre enfant, posez-vous la question : est-ce que je pourrais être catéchète? C'est une belle expérience, de pouvoir éveiller son enfant à la foi. Pensez-y. Du support et de la formation sont offerts. Contactez-moi.

Martine Pinel, responsable de la formation à la vie chrétienne, Paroisse St-Anaclet

EFFORTS RÉCOMPENSÉS—VICKY MICHAUD-YOCKELL

Nous aimerions souligner la participation de Vicky Michaud-Yockell de notre paroisse pour avoir participé au championnat du monde en natation à Budapest, épreuve de nage synchronisée.

Vicky fait partie de l'équipe des maîtres-nageurs de Montréal.

Félicitations Vicky!

RÉCUPÉRATION DES FLUORESCENTS ET DES AMPOULES ÉLECTRIQUES

Dans la même foulée de nos gestes pour réduire les déchets et ainsi préserver notre environnement, nous voulons instaurer la récupération de vos ampoules fluo-compactes (LFC) et de vos fluorescents (néons de toutes sortes, jusqu'à 8 pieds de long). Ce sont des résidus dangereux et nuisibles à l'environnement. Nous vous suggérons deux façons d'en disposer :

- vous pouvez aller les porter au lieu d'enfouissement technique de Rimouski (dépotoir)
- ou
- les apporter au bureau municipal.

Veillez prendre note que les lampes à incandescence (fil métallique à l'intérieur), sodium basse pression, DEL ou halogènes doivent être jetées aux ordures et ne seront pas récupérées par la municipalité. Ces lampes ne présentent pas de danger pour l'environnement.

Nous en ferons la collecte pour ensuite aller les porter aux endroits prévus pour en disposer convenablement.

Merci de votre collaboration

INITIATION AU PIANO



Je m'appelle Ursanne Rioux et j'habite St-Anaclet depuis maintenant 2 ans. Issue d'une famille de musicien, je joue du piano depuis l'âge de 3 ans. Pour moi, il est très important d'avoir la musique dans sa vie dès un jeune âge. Voilà votre chance de faire vivre l'expérience de la musique à votre enfant.

Ce cours s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans étant intrigués par la musique et désirant apprendre. Il pourra se familiariser avec l'instrument et l'histoire de la musique. De plus, il pourra apprendre à lire la musique et avoir un premier contact avec la création ainsi que la théorie de base.

Chaque enfant aura son cours personnalisé selon son rythme et son âge.

Tarifs : 30\$ l'heure avec matériels théoriques fournis.

Pour les 3 à 5 ans une demi-heure par semaine à 15\$.

Pour infos : (418) 330-5023

Il me fera plaisir de vous rencontrer vous et votre enfant

PIRATE-RUN TRACTEURS ROSES

Le Pirate-run 2017 qui s'est tenu le 8 juillet dernier a permis d'amasser la somme de **5 700 \$** qui sera remise à la Maison Marie-Élisabeth de Rimouski. Un merci sincère à tous les généreux commanditaires, les bénévoles et aux participants.

Pour 2018, l'événement des Tracteurs Roses aura lieu le 7 juillet.



COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Il y aura collecte des résidus domestiques dangereux le 16 septembre de 9 heures à 16 h à l'édifice des travaux publics de Rimouski, situé au 475, 2^e Rue Est. Si vous avez des huiles, décapants, peinture, vieux ordinateurs, piles, bonbonnes de propane, etc., ce sera le moment idéal pour vous en départir.

Nous vous encourageons fortement à participer à cette collecte afin d'éviter que des produits dangereux se retrouvent dans la nature un peu partout. Vous devez apporter une pièce d'identité afin de prouver que vous êtes de Saint-Anaclet. Surveillez les journaux locaux, il en sera question dans les prochains jours.

De plus, je porte à votre attention qu'il est possible en tout temps d'apporter ces résidus au lieu d'enfouissement technique de Rimouski.

JARDIN COMMUNAUTAIRE DE LESSARD



Le Jardin communautaire de Lessard a connu une belle année avec l'arrivée de la nouvelle terre. Le jardinage se poursuit jusqu'à l'Action de grâce, le 9 octobre prochain, date où les jardiniers doivent avoir vidé leur jardin.

Bien que le conseil d'administration soit complet, il est toujours possible d'être bénévole et de donner un coup de main. L'aménagement est assuré bénévolement et nous sommes constamment à la recherche de bras pour effectuer de menus travaux.

Nous ferons cette année la 4^e édition de la Soupe de la récolte. Elle aura lieu le samedi 9 septembre prochain de 15 h 30 à 17 h 30. Comme d'habitude, ce sera l'occasion de visiter le minimarché public. Par le passé, plusieurs commerçants locaux comme Jardin Nature, La Cabottine, Manger Saison et le traiteur Créobec étaient sur place.

Nous vous attendons en grand nombre pour venir déguster gratuitement soupe et café!

DES ASTUCES POUR MIEUX RECYCLER !



L'écopatrouille de la MRC a constaté des petites erreurs courantes dans le tri et la préparation des matières recyclables. Voici des trucs pour vous assurer de bien recycler !

Le styromousse va dans votre bac à déchet

Le styromousse, ou styrofoam n'est pas accepté dans le bac de récupération. Il doit être déposé dans le bac à déchet. Lorsque vous le pouvez, choisissez une alternative au styromousse puisque cette matière est produite à partir d'une ressource non renouvelable (pétrole), qu'elle prend un millier d'années à se décomposer.

Déposer vos matières recyclables pêle-mêle

Pour faciliter les opérations du centre de tri, les matières d'un même emballage doivent être séparées et déposées pêle-mêle dans le bac bleu. Par exemple, il est important d'enlever les circulaires du Publisac avant de déposer ces matières dans votre bac. De plus, il est préférable de ne pas mettre vos matières recyclables dans un sac fermé.

Pour plus d'informations sur les matières acceptées dans vos différents bacs, contactez la ligne Infobac : 418-725-2222 ou consultez infobac.ca.

Catherine Denis Coordonnatrice en environnement MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca



DISTRIBUTION DE COMPOST

La Ville de Rimouski nous informe que la distribution de compost est commencée à l'écocentre de Rimouski. Vous pouvez vous en procurer sur les heures d'ouverture habituelles, soit entre 7 h 15 et 16 h du lundi au vendredi ainsi qu'entre 8 h 30 et 16 h le samedi. Une preuve de résidence sera exigée sur place.

De plus, nous en aurons à l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare. La distribution se fera les samedi 16 et dimanche 17 septembre entre 9 heures et midi. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Présentez-vous avec votre pelle et vos contenants et une preuve de résidence. La quantité allouée à chaque résident est de 200 litres.

SI VOUS DEVEZ CHANGER VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES...



Le Conseil municipal a adopté dernièrement un règlement qui permet à la municipalité de financer les travaux des citoyens qui désirent remplacer leur installation septique. Comme ces travaux coûtent de plus en plus cher et que certains peuvent avoir de la difficulté à obtenir du financement pour ceux-ci, nous croyons que cela pourra être utile à certains propriétaires.

Ce programme n'est pas une subvention, mais permet à ceux et celles qui le désirent d'obtenir le financement sans devoir passer par les différentes institutions financières. Le montant maximum est de 20 000 \$ remboursable sur le compte de taxes pendant 15 ans. Nous souhaitons par ce règlement, aider les citoyens qui sont aux prises avec des installations septiques désuètes de réaliser les travaux le plus tôt possible. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous donner toute l'information nécessaire au programme.

De plus, veuillez noter qu'au dernier budget provincial, le gouvernement du Québec a mis en place un crédit d'impôt pour ce genre de travaux. Le crédit est de 20 % du coût des travaux et peut atteindre un maximum de 5 500 \$.

Alain Lapierre

ESSAI GRATUIT
et inscriptions
mardi le 12 sept. 19h

à l'école des Sources
Mardi 19h00,
Du 19 septembre au
5 décembre, 12 semaines
105\$ pour la session

Marie-Andrée Guay, 418-318-5909
Instructeur de Zumba® fitness et Zumba® toning certifiée

Zumba Marie Andrée Guay
<http://marieandreeguay.zumba.com>

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors des séances du 4 juillet et du 7 août 2017

Le directeur général présente les états financiers et comparatifs.

Avis de motion est donné qu'à une prochaine session du Conseil que l'adoption du règlement 465-2017 concernant le programme de mise aux normes des installations septiques sera présentée.

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise MDG Entreprises au montant de 13 425,17 \$ toutes taxes incluses pour la démolition de la patinoire. (Rés. 2017-07-85)

Les élus municipaux demandent au gouvernement du Québec de revenir sur sa position et de maintenir une participation à 50 % du milieu pour tout projet éolien voué à l'exportation sur les terres du domaine de l'état. (Rés. 2017-07-86)

Les élus municipaux adoptent le règlement 455-2017 visant à modifier certaines dispositions du règlement de zonage 428-2014. (Rés. 2017-07-87)

Les élus municipaux autorisent le Tour de la relève internationale de Rimouski à emprunter les routes municipales. (Rés. 2017-07-88)

Les élus municipaux autorisent le comité de sauvegarde de l'église à regarder la possibilité d'aménager la bibliothèque dans l'église si cela s'avère une solution intéressante pour les différentes parties au dossier. (Rés. 2017-07-89)

Les élus municipaux demandent au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures afin de protéger l'achat des terres agricoles par des spéculateurs. (Rés. 2017-07-90)

Les élus municipaux adoptent le règlement 465-2017 concernant un programme de mise aux normes des installations septiques. (Rés. 2017-08-94)

Les élus municipaux mandatent l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour représenter la municipalité pour le contrat d'assurances collectives des employés municipaux. (Rés. 2017-08-95)

Les élus municipaux donnent leur appui à un éventuel projet visant l'élaboration d'un plan d'agriculture urbaine (PAU). Dans la MRC Rimouski-Neigette. (Rés. 2017-08-96)

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise Terrapure Environnement au montant de 29 704,94 \$ toutes taxes incluses, pour la vidange de l'étang no 1. (Rés. 2017-08-97)

Les élus municipaux refusent la demande de dérogation mineure pour le 44, chemin du Lac-à-Gasse. (Rés. 2017-08-98)

COMPTES DE TAXES

La prochaine échéance est fixée au jeudi 7 septembre.

L'ESCRIME T'INTÉRESSE?



Le club d'escrime Les Pirates de l'Est t'offre l'occasion d'une initiation aux combats à l'épée. Si tu es âgé entre 7 et 14 ans, tu peux venir pour un essai gratuit le mercredi soir de 17 h à 18 h au centre communautaire de St-Anaclet.

Le début de la session est le 20 septembre et elle est d'une durée de 10 semaines.

Pour plus d'information, tu peux prendre contact avec notre entraîneur Kenny Guimond (kennyescrime@hotmail.com ou 418-775-3712).

Le coût de l'activité est de 130 \$ par session (inscription et affiliation FEQ) et l'équipement est fourni par le club. De plus, il y a 20 % de rabais pour les membres d'une même famille.

La pratique de l'escrime permet de développer la confiance et le contrôle de soi, améliore la condition physique et permet d'avoir bien du plaisir, que l'on soit sportif ou non !

UN P'TIT PEU D'URBANISME

RÉNOCLIMAT – BONNE NOUVELLE LE PROGRAMME SE POURSUIT ENCORE CETTE ANNÉE.

Des conseils pour vous guider, de l'aide financière pour rénover, des économies à l'année.

Vous souhaitez rénover votre résidence ? Profitez des conseils et de l'aide financière offerts dans le cadre du programme Rénoclimat. Vous pourrez ainsi diminuer votre consommation d'énergie et améliorer le confort de votre habitation.

Aide financière du MERN

Ce montant varie selon le type d'habitation et les travaux recommandés que vous aurez effectués (isolation, étanchéité, remplacement ou installation de certains systèmes de ventilation ou de chauffage de l'eau ou de l'air, géothermie).

Il est important de noter que les travaux doivent permettre d'améliorer d'au moins un point la cote ÉnerGuide de l'habitation pour que vous soyez admissible.

Comment participer

Visitez le site <http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/mon-habitation/renoclimat/#.WZxjsD7yg4g> pour en connaître plus.

Avant de commencer vos travaux, demandez la visite d'un conseiller Rénoclimat en remplissant le formulaire à renoclimat.gouv.qc.ca ou en composant le 1 866 266-0008.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

Le Québec connaîtra un automne occupé du côté municipal avec des élections dans toutes les municipalités. Je vous présente un aperçu de ce qui se passera pendant cette période.

VOICI LES PRINCIPALES ÉTAPES POUR LES ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 2017

Tous les sièges sont en élection soit le poste de maire et les postes de conseillers et conseillère.

- Mise en candidature : du 22 septembre au 6 octobre inclusivement
- Confection de la liste électorale : du 11 septembre au 6 octobre
- Révision de la liste électorale : du 6 octobre au 27 octobre
- Vote par anticipation : 29 octobre
- Jour du vote : 5 novembre

Avis public d'élection

Municipalité

Saint-Anaclet-de-Lessard

Scrutin du

2017 11 05

année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Saint-Anaclet-de-Lessard

Municipalité

par Alain Lapierre, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : maire, siège #1, siège #2, siège #3, siège #4, siège #5, siège #6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 05
année mois jour année mois jour

JOURS :	lundi	<input type="checkbox"/>	HEURES :	De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	mardi	<input type="checkbox"/>		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	mercredi	<input type="checkbox"/>		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	jeudi	<input type="checkbox"/>		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	vendredi	<input type="checkbox"/>		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le :

2017 11 05 **de 10 h à 20 h**
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2017 10 29 **de 12 h à 20 h**
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Joanne Pinel

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection
Adresse : 318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet-de-Lessard

418 723-2816

Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint

Adresse : _____

Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

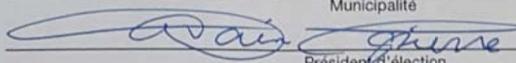
Donné à _____, le

Saint-Anaclet-de-Lessard

Municipalité

2017 09 01

année mois jour



Président d'élection

SM-1 (09-06) 
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 99

INVITATION AU DÉJEUNER DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-ANACLET



C'est avec plaisir que les Chevaliers de Colomb de St-Anaclet invitent tous les paroissiens et paroissiennes d'ici et d'ailleurs à venir en grand nombre à notre déjeuner familial annuel.

Celui-ci aura lieu le **dimanche 24 septembre 2017**, au centre communautaire. Il débutera à **8 h pour se terminer à 12 h**.

Le coût est de : 10 \$/adulte, 3 \$/enfant de 6 à 12 ans inclus et Gratuit de 0 à 5 ans inclus

C'est avec joie que nous vous accueillerons à cette activité familiale dans notre communauté. Des billets seront en vente à partir du début de septembre 2017.

Le Comité des Chevaliers de Colomb de paroisse.

Pour informations, contactez : Gilles Ruest au 724-2291, Raymond Fournier au 722-4796, Réal St-Laurent au 723-2810 et Michel Proulx au 723-4358.

GAGNANTS 2017—MAISONS FLEURIS

Le 29 août dernier avait lieu la remise des prix du concours Maisons fleuries. Près d'une trentaine de personnes ont assisté à cette remise de prix. Rappelons que le concours a eu lieu le 29 juillet dernier avec les juges Mme Josée Gagnon et Solange Perry de Rimouski. Le comité tient aussi à remercier M. Roland Pelletier pour les photos et le PowerPoint présenté lors de cette soirée. Voici les gagnants du concours :

Catégorie Ferme :

Ferme Ronier 309 Principale Est

Catégorie Commerce :

Ginette Fleuriste 24 Principale Ouest

Catégorie Marge avant réduite :

Mme Huguette Castonguay et M. Pierre Julien 190 Principale Ouest

Catégorie Village :

1^{er} : Mme Graziella Bernier et M. Michel Gagnon 210 Principale Ouest

2^e : Mme Diane Pouliot et M. André Deland 135 Duchesne

3^e : Mme Martine St-Pierre et M. Michel Simard 427 Rang 3 Ouest

Catégorie Hors Village

1^{er} : M. Jean-Claude Bélanger 63 Melchior Poirier

2^e : Mme Hélène Gagné et M. Réjean Pouliot 581 Principale Ouest

3^e : Mme Nicole Amiot et M. Denis St-Laurent 59 Petit rang 3

Catégorie Élités

Mme Claire Lepage et M. Guy Leclerc 599 3^e rang Ouest

Coups de cœur des juges

Mme Huguette Proulx et M. Robert Pineault 549 rang 3 Est

Mme Alexa Bérubé-Deschênes et M. Mathieu Jean 87 de la Gare

Mme Caroline Anna Heppell 119 Bérubé

Martine Pinel pour le comité d'embellissement

GAGNANTS 2017

CONCOURS MAISONS FLEURIES



Commerce : 24, Principale Ouest Ginette Fleuriste
propriété de Ginette Proulx



Résidence Hors-Village 1^{er} 63, Melchior Poirier
Jean-Claude Bélanger



Résidence Village 1^{er} 210, Principale Ouest
Graziella Bernier et Michel Gagnon



Marge avant réduite 190, Principale Ouest
Huguette Castonguay et Pierre Julien



Résidence Hors-Village Élite 599, 3^e Rang Ouest
Claire Lepage et Guy Leclerc



Ferme 309, Principale Est Ferme Ronier Propriété
de Jean-Nil, Roger Fournier et Raymonde Vignola